

PANÉGYRIQUES DE JEANNE D'ARC

Tome II – Orléans

Volume 1

1759-1868

Textes réunis et annotés par Mgr Dominique LE TOURNEAU



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2024

www.honorechampion.com

LES FÊTES JOHANNIQUES À ORLÉANS

L'introduction générale à la publication des panégyriques prononcés en l'honneur de Jeanne d'Arc¹ a présenté celle-ci comme constituant un musée imaginaire, aux salles remplies de portraits de notre héroïne nationale, musée que chacun arpente à sa guise, choisissant librement les galeries qu'il entend explorer, porté d'émerveillement en émerveillement.

Les trois présents tomes inaugurent l'exposition permanente et en constituent « la section Orléans ». En effet, ils recueillent exclusivement les panégyriques de Jeanne d'Arc disponibles ayant été prononcés dans la ville à laquelle le nom de Jeanne est immortellement associé. Le premier dont le texte nous soit parvenu date de 1672. Nous nous arrêtons à l'an 1939 pour les raisons exposées dans la présentation. Les salles dédiées à Orléans constituent une collection comportant 118 tableaux aux qualités exceptionnelles, dont de nombreuses œuvres maîtresses.

Notons quelques interruptions dues à des événements politiques ou à des cas de force majeure. Dans le domaine politique, la ville d'Orléans étant occupée, en 1562, par les réformés du prince de Condé, la fête est supprimée. Elle est rétablie l'année suivante, mais sa partie religieuse n'est pas assurée. La Révolution française supprime les fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc de 1793 à 1802 ; elles avaient perdu leur caractère religieux dès 1791.

Le 15 février 1803, le corps municipal d'Orléans demande au premier Consul l'autorisation de remplacer le monument en l'honneur de Jeanne d'Arc détruit sous la Révolution. Trois jours plus tard, Bonaparte approuve et apostille de sa main la pétition : « Écrire au citoyen Crignon-Desormeaux, maire d'Orléans, que cette délibération du conseil municipal m'est très-agréable ; l'illustre Jeanne d'Arc a prouvé qu'il n'est point de miracle que le génie français ne puisse opérer, lorsque l'indépendance nationale est menacée ; unie, la nation française n'a jamais été vaincue ; mais nos voisins, abusant de la franchise, et de la loyauté de notre caractère, semèrent constamment parmi nous ces dissensions d'où naquirent les

¹ Ce volume paraîtra en 2029, année du sixième centenaire de l'épopée johannique.

calamités de l'époque où vécut l'héroïne française, et tous les désastres que rappelle notre histoire». Le 22 février ou 3 ventôse an XI, l'évêque d'Orléans demande au consul le rétablissement des cérémonies religieuses.

Portalès, alors ministre des cultes, répond favorablement de la part de Bonaparte : «J'ai présenté au premier consul, monseigneur l'évêque, votre projet de rétablir les cérémonies religieuses qui avaient autrefois lieu en mémoire de la délivrance d'Orléans par la Pucelle. Il approuve entièrement ce projet, et il a trouvé dans votre proposition un nouveau témoignage de votre empressement à faire concourir la religion à tout ce qui peut être honorable pour la nation française.» L'empereur devait déclarer à ce propos : «Le reste de la France qui n'a pas oublié tout ce qu'elle doit à cette courageuse fille, s'unira d'intention à ces témoignages d'admiration et de reconnaissance»².

Sous la monarchie de Juillet, les autorités politiques interdisent les processions religieuses pendant la décennie 1831 à 1840. L'absence de procession se reproduit sous la II^e République, de 1848 à 1851. En 1870, la fête n'a pas lieu, car elle coïncide avec plébiscite sur les réformes libérales proposées par l'empereur Napoléon III, et l'évêque d'Orléans participe au concile œcuménique de Vatican I.

En 1907 une polémique intervient entre le maire d'Orléans Léonce Courtin-Rossignol et l'évêque Mgr Stanislas Touchet, le clergé s'abstenant alors de participer au défilé. En 1913, une polémique éclate entre le nouveau maire d'Orléans Fernand Rabier³ et Mgr Touchet, moyennant quoi le clergé ne participe pas au défilé du 8 mai, pas plus que l'année suivante. Mais le panégyrique est assuré.

Quant aux cas de force majeure, il s'agit de : la peste, qui interdit la tenue des fêtes johanniques de 1583 à 1589 ; l'empêchement inopiné du prédicateur en 1871 ; l'assassinat du président de la République, Paul Doumer, le 6 mai 1932. L'épidémie de coronavirus a conduit à restreindre considérablement les cérémonies en 2020 et à les limiter en 2021.

Les panégyriques prononcés à Orléans dont nous gardons connaissance se répartissent ainsi dans le temps :

xv^e siècle : 11

xvi^e siècle : 14

xvii^e siècle : 4

² P.-R. Ambrogi-D. Le Tourneau, «Napoléon Bonaparte (1769-1821)», *Dictionnaire encyclopédique de Jeanne d'Arc, op. cit.*, Paris, Desclée de Brouwer, 2017, p. 1319-1320.

³ Fernand Rabier (1855-1933) proche d'Émile Combe est un des rédacteurs de la loi de séparation de l'Église et de l'État du 9 décembre 1905.

XVIII^e siècle : 20

XIX^e siècle : 84

XX^e siècle : 102

Jusqu'au XIX^e siècle, les orateurs sont pour l'essentiel des religieux : un franciscain (en 1430), 9 jacobins, 4 augustins, 4 carmes (dont un évêque), 3 cordeliers, 2 oratoriens, un jésuite, 10 prieurs de diverses abbayes, 3 chanoines réguliers.

À compter de 1803 et jusqu'en 1854, les religieux laissent la place à des membres du clergé séculier, notamment de l'Orléanais, mais aussi à des prêtres de Paris : 2 aumôniers de la maison royale, 2 professeurs de l'École normale, un vicaire général, 4 curés et 2 vicaires de paroisses, un chanoine, un professeur du petit séminaire, un secrétaire de l'évêque, un conférencier de Saint-Sulpice. Prennent aussi la parole un vicaire général du diocèse de Chartres, un curé du diocèse de Belley, deux chanoines respectivement de Blois et de Saint-Denis.

L'année 1855 marque un tournant, avec le premier panégyrique prononcé par Mgr Félix Dupanloup, évêque d'Orléans, qui sera suivi d'un deuxième éloge, en 1869. Dans son discours de 1855 l'évêque lance l'idée de la béatification de Jeanne d'Arc. Il s'exprime le jour de l'inauguration de la statue équestre de la Pucelle due au sculpteur Denis Foyatier, installée place du Martroi, en présence de Jacques-Pierre Abbattucci, élu orléanais, ministre de la Justice.

Cette même année 1855, un nouveau protocole est signé entre les autorités municipales et l'évêque d'Orléans, qui prévoit la remise par le maire de l'étendard de la Pucelle à l'évêque le 7 mai au soir, et sa restitution par l'évêque au maire, le 8 au soir, en clôture des festivités.

Les interventions épiscopales vont se faire de plus en plus fréquentes jusqu'à devenir la règle de nos jours depuis 1982. Des religieux interviennent encore : 3 oratoriens, 3 dominicains, 2 jésuites, 2 bénédictins, un prêtre de Saint-Irénée ; ainsi que onze membres du clergé local ; un vicaire général de Paris, sept autres membres du clergé parisien, deux professeurs en Sorbonne, le recteur de l'Institut Catholique de Paris. De cette époque date la présence de personnalités étrangères : Mgr James Gillis, vicaire apostolique d'Édimbourg en 1857, suivi de l'abbé Gaspard Mermillod, recteur de Notre-Dame de Genève, en 1863 ; puis en 1899 Mgr John Ireland, archevêque de Saint-Paul (Minnesota) ; en 1934 Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Cette présence étrangère⁴ va devenir plus fréquente : en 1958, le cardinal

⁴ Cf. D. Le Tourneau, « Jeanne d'Arc vue par des orateurs étrangers », *Revue Jeanne d'Arc* 12 (2022), p. 77-107.

Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal ; en 1966, Mgr John Wright, évêque de Pittsburg (Pennsylvanie) ; en 1985, Mgr Maurice Couve de Murville, archevêque de Birmingham ; trois nonces apostoliques en France, en 1996 Mgr Mario Tagliaferri, en 2001 Mgr Fortunato Baldelli, en 2012 Mgr Luigi Ventura ; en 2005, Mgr Lluís Martínez Sistach, archevêque de Barcelone ; en 2013, Mgr Jaume Pujols Balcells archevêque de Tarragone.

Depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège, l'évêque d'Orléans invite le nonce apostolique à participer aux fêtes johanniques : Mgr Ceretti en 1922, Mgr Maglione en 1930, Mgr Roncalli, futur pape saint Jean XXIII en 1945 et en 1952, Mgr Marella en 1955, Mgr Bertoli en 1962 ; Mgr Righi-Lambertini en 1976, Mgr Felici en 1981 et 1987, Mgr Antonetti en 1990.

Les personnalité présentes dans la cathédrale Sainte-Croix⁵.

En 1873, le prince de Joinville, duc de Montpensier.

En 1874, Mgr de la Hailandière, évêque émérite de Vincennes (États-Unis).

En 1876, le maréchal duc de Mac-Mahon, président de la République.

En 1877, LL. MM. l'empereur du Brésil et l'impératrice, Comte et comtesse de Paris.

En 1883, Mgr Camilio Siciliano di Rende, nonce apostolique.

En 1891, M. Sadi Carnot, président de la République.

En 1897, Mgr Eugenio Clari, nonce apostolique.

En 1900, M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, ancien ministre.

En 1909, le *Triduum* en l'honneur de la nouvelle bienheureuse réunit 45 cardinaux, archevêques ou évêques.

En 1914, Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal.

En 1920, le maréchal Ferdinand Foch.

En 1921, la sainte est célébrée pour la première fois par un *Triduum* en présence de 32 cardinaux, archevêques ou évêques, et du Garde des sceaux, alors que les relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège ne sont pas encore rétablies.

En 1923, le général Henri Gouraud, l'amiral Guépratte, député.

En 1929, année du cinquième centenaire de l'épopée johannique le nouveau *Triduum* voit affluer à Orléans 64 cardinaux, archevêques

⁵ Nous nous inspirons ici de l'étude réalisée par M. François Maurin.

ou évêques, dont dix étrangers : les cardinaux Lépiciier, légat du pape, van Roey, archevêque de Malines-Bruxelles, Bourne, archevêque de Westminster, NN. SS. Bruley de Varannes, ancien archevêque de Monaco, Amigo (Southwark), Besson (Lausanne, Genève et Fribourg), Doubleday (Brentwood), Rasneur (Tournai), Kerkhofs (Liège), Donald Martin (Argyll), Bidwell (auxiliaire de Westminster). Les cérémonies se déroulent en présence de M. Gaston Doumergue, président de la République, de MM. Poincaré, président du Conseil, Doumer, président du Sénat, Bouilloux-Lafont, vice-président de la Chambre des députés, Painlevé, ministre de la Guerre, Marbaud, ministre de l'Instruction publique, du maréchal Pétain, de M. Tyrrel, ambassadeur de Grande-Bretagne et de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française.

En 1938, M. Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale.

LES FÊTES JOHANNIQUES D'ORLÉANS

La célébration de la libération d'Orléans, le 7 mai 1429, a été instituée dès 1430 pour célébrer l'anniversaire de la libération, en écho aux manifestations festives qui se seraient spontanément tenues le jour même du départ définitif de l'armée anglaise, le 8 mai.

Le *Journal du siège* présente la décision d'instaurer une fête en ces termes : « Ce voyant, monseigneur l'évêque d'Orléans, avec tout le clergé, et aussi par le moyen et ordonnance de monseigneur de Dunois, frère de monseigneur le duc d'Orléans, avec son conseil et aussi les bourgeois, manans et habitants dudit Orléans, fut ordonné être faite une procession le huitième dudit mai et que chacun y portât une lumière et qu'on irait jusqu'aux Augustins et partout où avait été le combat, on y ferait station et service propice en chaque lieu et oraisons et les douze procureurs de la ville auraient chacun un cierge en leur main où seraient les armes de la ville et qu'il en demeurerait quatre à Sainte-Croix, quatre à Saint-Euverte et quatre à Saint-Aignan. Et le lendemain messe pour les trépassés et là seraient offerts pain et vin, et chacun procureur huit deniers parisis à l'offrande ; et seraient portées les châsses des églises, en spécial celle de monseigneur Saint Aignan, celle de monseigneur Saint Euverte. [...] Ainsi donc on doit avoir grande dévotion à ladite procession et même ceux de ladite ville d'Orléans attendu que ceux de Bourges en Berry en font solennité, mais ils prennent le dimanche après l'Ascension. Et aussi plusieurs autres villes en font solennité, car si Orléans fût tombée entre les mains des Anglais, le demeurant du royaume eût été fort blessé... [...] »